



# Rejoindre Gîtes de France Conditions tarifaires 2024



## UN ABONNEMENT D'UN AN

Votre abonnement est une cotisation à l'association de votre département qui couvre :

- La labellisation de votre hébergement
- La mise en ligne de votre annonce sur [www.gites-de-france.com](http://www.gites-de-france.com) et les sites partenaires
- Le kit du labellisé : album photo professionnel, panneau de façade, documents d'accueil client, traduction des descriptifs, modération des avis clients.
- L'accompagnement au quotidien pour toutes les questions relatives à votre activité
- Un outil de gestion de vos réservations
- Des partenariats locaux et nationaux



Rejoignez le pionnier du tourisme chez et par l'habitant !

pour plus d'informations, contactez Aude CLENET

[aude@accueil-vacances.com](mailto:aude@accueil-vacances.com) - 06 07 80 59 14

2, Rue des Minotiers - 58 200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE

# LE CHOIX DE VOTRE COMMERCIALISATION



Tarifs pour un gîte

Planning des réservations

**FORMULE  
SÉRÉNITÉ**

Exclusivité  
Gîtes de France

**FORMULE  
LIBERTÉ**

Partagé et synchronisé  
avec toutes les plus grandes  
plateformes

Commission Classique

15 %

15,5 %

Commission Gîte Plus

(ménage, draps, linge de cuisine inclus)

13 %

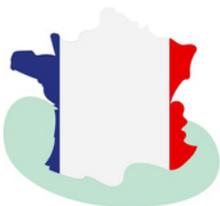
13 %

Commission Appporteur d'Affaires

(vous fournissez le contact du client, nous gérons la réservation)

10 %

×



Tourisme responsable  
made in France

Parrainez un gîte ou maison  
d'hôtes et obtenez  
**-100€**  
sur votre abonnement annuel

**16.67€ / mois**  
ou 200€ / an

**25€ / mois**  
ou 300€ / an

Engagement annuel.  
Première année : proratisé selon la date d'entrée